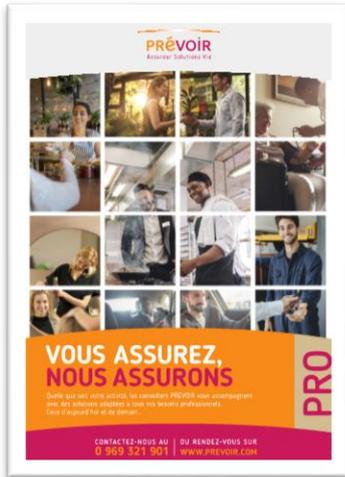


PRÉVOIR lance La solution Pro Prévoyance :

Une nouvelle offre adaptée aux besoins des professionnels indépendants en quête de simplicité et de sécurité



PRÉVOIR, groupe familial indépendant et acteur de référence de l'assurance des personnes, lance « La solution Pro Prévoyance », une toute nouvelle offre de prévoyance destinée à tous les professionnels (TNS, présidents de SAS/SASU, auto et micro-entrepreneurs).

Conçue pour tous les indépendants et plus particulièrement les artisans-commerçants de proximité et les professionnels libéraux du paramédical, cette offre est précisément adaptée à leurs besoins et contraintes.

Intégrant une protection globale, des démarches simplifiées, un discours clair et transparent, un contact régulier avec un interlocuteur unique, « La solution Pro Prévoyance » s'inscrit en totale cohérence avec la raison d'être de PRÉVOIR : aider les personnes à mieux vivre.

Les besoins des professionnels indépendants

3,9 millions de personnes actives en France sont des indépendants, dont une grande majorité sont des artisans et des commerçants.

Parmi ceux qui se lancent dans l'aventure, plus d'un tiers n'a pas souscrit de garanties décès, maladie, accident... Les raisons peuvent être multiples : financières, emploi du temps trop chargé pour se pencher sur un sujet qui leur semble compliqué...

Pour autant, tous sont convaincus de l'importance de telles garanties et s'avouent préoccupés par les conséquences qu'un aléa de la vie pourrait avoir pour eux-mêmes, leur entreprise ou leur famille.

Pour ces indépendants, PRÉVOIR, acteur de référence de l'assurance des personnes, a donc conçu une toute nouvelle offre de prévoyance qui saura répondre à leurs besoins de protection : La solution Pro Prévoyance.

Une offre de prévoyance sur mesure pour les professionnels indépendants

La solution Pro Prévoyance est adaptée aux professionnels indépendants et plus spécifiquement aux artisans-commerçants de proximité et aux professionnels libéraux du paramédical. Elle s'adresse aussi bien aux gérants de SARL qu'aux présidents de SAS et de SASU, ainsi qu'aux auto ou micro-entrepreneurs : tous ceux qui travaillent du matin au soir, sur lesquels tout repose car ils sont à la tête d'une toute petite entreprise et doivent tout gérer seuls. Ils ont donc besoin d'une solution de prévoyance complète, simple, qui s'adapte aux évolutions de leur situation professionnelle et familiale.

C'est dans cet esprit qu'a été conçue La solution Pro Prévoyance :

- **Une assurance complète** en cas de coup dur (arrêt de travail, invalidité et décès), avec des garanties qui s'adaptent à différents statuts, notamment en termes de fiscalité (garanties Madelin et non Madelin).
- **Des démarches simplifiées et un interlocuteur unique pour faciliter la vie du professionnel indépendant qui ne peut pas perdre de temps.** Le conseiller PRÉVOIR, interlocuteur unique, se

déplace sur le lieu de travail du professionnel, à l'heure qui lui convient. Au moment de la souscription, les formalités médicales aussi sont allégées : une simple déclaration d'état de santé suffit dans la majorité des cas, il n'est donc pas nécessaire d'aller chez le médecin pour compléter son dossier.

- **La transparence, pour rassurer le professionnel indépendant sur les garanties souscrites et sur l'utilité de la protection apportée.** PRÉVOIR propose ainsi des indemnités forfaitaires : quand l'assuré cotise pour 15€ d'indemnités journalières, il bénéficiera de 15€ au moment du sinistre. Aucun justificatif de revenus ne sera nécessaire au moment du versement de la prestation.
- **Le suivi annuel, pour adapter les garanties souscrites aux changements de situation personnelle ou professionnelle de l'assuré.** Avec La Solution Pro Prévoyance, l'assuré, grâce à l'accompagnement de son conseiller, peut effectuer un bilan annuel de ses garanties et les dimensionner au plus juste, au regard des évolutions de sa situation. Et ce, même s'il change de statut et redevient salarié.

Contact Presse : Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil / Aurélie Fitoussi
01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com / fitoussi@bcomrp.com

À propos de PRÉVOIR

Groupe familial indépendant, PRÉVOIR est un acteur important de l'assurance des personnes qui offre une protection contre les risques de la vie aux particuliers et aux professionnels.

Spécialiste de la prévoyance depuis plus d'un siècle, référent sur l'assurance dépendance, Il propose à chacun des solutions simples pour se protéger contre les risques du quotidien, anticiper les moments difficiles de la vie, protéger sa famille, préparer l'avenir et pouvoir réaliser sereinement ses projets.

PRÉVOIR se réfère chaque jour à ses valeurs : l'humain, la solidité, la proximité, au bénéfice de toutes ses parties prenantes. Sa signature résume sa promesse : *Mieux vivre demain, dès aujourd'hui*.

Le groupe gère 4,3 milliards d'euros d'actifs, son chiffre d'affaires consolidé est de 578 millions d'euros en 2017. Son actionnariat est stable : son capital est détenu à 70 % par les descendants des familles fondatrices et à près de 30 % par les salariés.

La qualité de sa gestion lui vaut une notation stable depuis 11 ans : A- pour les sociétés d'assurance et BBB pour la société holding (notation S&P Global Ratings).

Depuis janvier 2019, avec l'entrée d'AssurOne Group et d'Utwin dans son groupe, PRÉVOIR élargit son offre et ses moyens de distribution afin de satisfaire encore mieux ses clients. www.prevoir.com